

=====

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

=====

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

=====

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

=====

66/327 DU 21/02/86
DECRET N° /M.E.R.F.F.S.DGFF/DGPCE
portant reclassement et nomination
de Monsieur BOUASSE Pierre, Profes-
seur de CEG de 4^e échelon des ca-
dres de la catégorie A hiérarchie
II des Services Sociaux (Enseigne-
ment)./-

LE PREMIER MINISTRE./-

=====

/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u la loi 075/84 du 7.12.84 portant ratification de
l'Ordonnance 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u l'arrêté 2087/FP du 21.5.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le décret 64/130/MP du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant
statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/FP du fixant la hiérarchisation
des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret 67/304/MP.DGT du 30.9.67 modifiant le ta-
bleau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'Enseignement
Secondaire abrogeant et remplaçant les dispositions des articles
19, 20 et 21 du décret 64/165 du 22.5.64 fixant le statut commun
des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret 64/165/FP-BE du 22.5.65 fixant le statut
commun des cadres de l'Enseignement ;
(/u le décret 67/987/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'ef-
fet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclas-
sements, notamment son article 1er § 2 ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des
avancements des Agents de l'Etat ;
(/u le décret 84/856 du 6.1.84 portant nomination du
Premier Ministre ;
(/u le décret 85/144 du 7.12.85 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 85/44 du 17.12.85 portant organisation
des intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives des Agents de l'Etat ;

(/u les résultats au concours d'entrée à l'Institut
Supérieur des Sciences de l'Education (INSSSED) pour la formation
des Professeurs de Lycée session de Mars 1983 ;

(/u l'arrêté 10966/MEN.DGAS.DFAA du 30.12.83 portant
promotion des professeurs de CEG des cadres de la catégorie A, hié-
rarchie II des Services Sociaux (Enseignement) de la République Po-
pulaire du Congo au titre de l'année 1982 ;

(/u la lettre 792/MEFA.SG.DPA.SP.B3 du
14.10.85 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives
transmettant le dossier constitué par l'intéressé ;

ARTICLE 1er : En application des dispositions du décret 67/30 du 30/09.67 susvisé, Monsieur LOUASSE Pierre, Professeur de CBG de 4^e échelon indice 940 des cadres de la catégorie A hiérarchie II des Services Sociaux (Enseignement) en service à Brazzaville, titulaire du Certificat d'aptitude Professionnelle à l'Enseignement dans les Lycées (CAPEL) Option : Français (session de 1984), délivré par l'Université Marien NGUABI de Brazzaville, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Professeur Certifié de 3^e échelon indice 1010 Acc = Néant./-

ARTICLE 2 : Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1.10.84 date effective de reprise de service de l'intéressé à la rentrée scolaire 1984-1985, sera enregistré, publié JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 21 FEVRIER 1986

Par le Premier Ministre

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Reforme de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIOM

Angé Edouard POUGUI

AMPLIATIONS :

JORPC..... 1
DGFP/DGPCE.. 3
DGB..... 3
DCF..... 1
SGEFA..... 3
MEFA/CAB.... 3
INTERESSE... 1
DOSSIERS.DPAA3
DOSSIERS.DFP 3
IGE..... 2
DGPCE/BST... 2./-